



CONVOCATION

SONT CONVOQUES tous les associés de l'**ASSOCIATION FRANCO COSTARICIENNE D'ENSEIGNEMENT** ainsi que les représentants des gouvernements à l'**Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire** qui aura lieu le 13 juin 2017, dans les installations du Lycée Franco Costaricien.

Première convocation : 18h00. Deuxième convocation : 18h30. Si le quorum légal n'est pas atteint lors de la première convocation, l'Assemblée débutera avec les associés ayant droit de vote présents lors de la deuxième convocation. L'ordre du jour sera le suivant :

Assemblée Ordinaire

- Présentation des rapports de gestion 2016 : rapport du Président, du Trésorier et du Fiscal de l'AFCE.
- Communications des gouvernements

Assemblée Extraordinaire

- Election du «Fiscal» pour l'AFCE
- Présentation du projet d'une piste d'athlétisme

San José, le 2 juin 2017

Vincent Daniault, Président AFCE